

## Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Collège de Combrée

### Assemblée Générale ordinaire du 18 juin 2021 à 16h

La séance est ouverte à 16h.

Madame Charbonneau-Bloomfield remercie de leur présence :

Madame Patricia Maussion, Conseillère régionale,

Monsieur Esnault, Maire d'Ombrée d'Anjou,

Madame Morisse, Maire déléguée de Combrée

Madame Anny Prodhomme, adjointe au Maire d'Ombrée d'Anjou et conseillère communautaire de la CC Anjou Bleu.

Madame Chaigneau-Normand, Professeur à l'Université de Rennes II

Monsieur Loïc Dusseau, Président de l'Amicale des Anciens élèves et amis du Collège de Combrée,

Messieurs Jean de Fouquières et Bernard Olivier, initiateurs du projet d'École Internationale,  
Monsieur Didier Boos, vice-président de l'Association Anacréon organisatrice de concerts de musique baroque

En raison de la crise sanitaire, l'Association n'a pu tenir ses Assemblées Générales suivant le planning habituel. Il a en conséquence été convenu de regrouper les informations des exercices 2019/2020/2021.

#### ***1/. Rapports moraux***

##### **a. année 2019-2020**

- Juin : don d'un chèque de 1 500€ à notre association par *Initiative en Pays Pouancéen*
- Juin : concerts Patrimoine & Musique
- Juin : Rencontres de l'histoire locale
- Septembre : Journées européennes du patrimoine
  - Maquette du théâtre du Collège
  - Parcours des théâtres d'Ombrée d'Anjou
  - Concert de jazz au plan d'eau
  - Film « *Il faut sauver le Collège de Combrée* »

##### **b. année 2020-2021**

- Janvier : Réunion avec la direction de 2iDE (propriétaire du Collège). Siège de la CDC à Angers
- Mars : AG annulée sauf la séance de dédicace de Michel Pateau pour son livre *L'Allée des marronniers*

Septembre : Journées Européennes du Patrimoine : **Lecture-spectacle "A l'abri des regards"**, inspirée du même livre de Michel Pateau "L'allée des marronniers" sur ses années de collégien au Collège de Combrée

- Novembre : Réunion avec les élus d'Ombrée d'Anjou sur l'avenir du théâtre du collège dont ils sont propriétaires
- Mars : Participation à la fondation du Réseau des Acteurs du Patrimoine de l'Anjou Bleu (RAP)
- Juin : Réunion avec le CA de l'Amicale des Anciens élèves et amis de Combrée pour une proposition de constitution d'un groupe de travail

***Parmi les projets à venir sont présentés :***

- les 25, 26 et 27 juin : concerts de musique baroque organisés en partenariat avec l'Association Anacréon d'Angers dans trois belles demeures privées.

*(Nb : Le succès a été au rendez-vous, malgré une organisation complexe liée à la situation sanitaire, qui nous a obligés à doubler tous les concerts pour respecter les jauges.)*

- le 31 juillet, nous organisons un concert de musique classique avec l'orchestre de chambre La Clef des champs de Toulouse à l'église de Combrée (20h30) ; participation libre.

- en septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, nous organisons

- une exposition consacrée à une remarquable collection privée d'objets, affiches et documents historiques autour du jazz des années 1900-1950
- un spectacle musical de jazz intitulé "Blue note" qui aura lieu au Collège de Combrée

Des conférences sont aussi prévues, dont les dates restent à préciser :

- Noms de famille et lieux-dits en pays d'Ombrée (Stéphane Gendron)
- Maurice Briand: « L'art Chrétien en France au XXème siècle » (Maeva Couly)
- La Chouannerie en pays segréen (Alain Racineux)
- L'Europe après le Brexit (Keith Bloomfield)

Les rapports moraux sont adoptés à l'unanimité.

## 2/. Rapport financier

<b>ASMV Collège de Combrée</b>	
<b>Rapport financier</b> (arrêté des comptes au 14 juin 2021)	
<b>Solde au 16/03/2019</b>	<b>+ 6205,94</b>
<b>RECETTES 2019/20/21</b>	
Cotisations 2019 142 adhérents	1911
Cotisations 2020 133 adhérents	1782
Cotisations 2021 96 adhérents	1070
Don Syndicat d'Initiative de Pouancé 2019	1500
Déjeuner AG 2019	450
Déjeuner AG 2020	486
Intérêts compte livret	64,24
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7263,24</b>
<b>RESULTAT EXERCICE 2019</b>	<b>3251,10</b>
<b>Solde au 14 juin 2021</b>	<b>9457,04</b>
<b>DEPENSES 2019/20/21</b>	
Déjeuner AG 2019	435,95
Déjeuner AG 2020	253,40
Remerciements SI Pouancé	39,61
Remerciements Film Collège	253
Don Recherche Maladie de Charcot	150
CA du 24 mai 2019	29,71
Concert JEP 2019	670
Frais essence JEP	26,17
Concert École de musique	29,23
Frais JEP 2020	255,34
Percolateur café	94,43
Appareil sonorisation	790,8
Fournitures de bureau	179,29
Affranchissement	10,56
Hébergement site Internet	102,89
Photocopies brochures	114,40
Frais bancaires (US)	51,44
Adhésion SPPEF 2019/20/21	195,00
Adhésion ASCCA 2019/20/21	60,00
Adhésion Pôle Patrimoine 2019/20/21	90,00
Adhésion Réseau Acteurs Patrimoine 2021	10,00
Assurance 2019/20/21	170,92
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4012,14</b>

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## 3/. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Deux membres du CA ont exprimé le souhait de démissionner : Catherine Petit et Christophe Lauvergeon. Deux candidats se sont présentés pour pourvoir à leur remplacement : René Walgraffe, avocat et propriétaire du Château de la Douve au Bourg-d'Iré et Dominique Faure, ancien élève du Collège, ancien maire et aujourd'hui Conseiller Municipal de Challain-la-Potherie. La reconduction des membres du CA restants (Voir composition en annexe) et la nomination de René Walgraffe et de Dominique Faure sont approuvées à l'unanimité.

### **Nouveau CA :**

Michel Bellanger, Keith Bloomfield, Geneviève Charbonneau-Bloomfield, Pascal Dufour, Mylène Dupont, Dominique Faure, Annie de la Garoullaye, Michel Jayat, Jean Luard, Lionel Maison, Marie-José Rougé, Philippe Tijou, René Walgraffe.

## 4/. Présentation par Dominique Faure d'une motion relative à un projet de mise en place d'un comité de pilotage réunissant des représentants de l'ASMV du Collège de Combrée et l'Amicale des anciens élèves et Amis du Collège de Combrée.

1. Partenariat entre les 2 associations sur le renouveau des bâtiments du Collège.
2. Création d'un COPIL pour rendre opérationnel ce partenariat, composé de délégués de chaque association et d'autres personnes intéressantes.
3. Le Renouveau des bâtiments du collège : sa base prépondérante est le projet d'école Internationale nécessairement liée à une approche territoriale où l'on trouve culture, économie, formation, loisirs etc.

La proposition de motion est adoptée à l'unanimité.

## **5/. Présentation du film « Il faut sauver le Collège de Combrée »**

### **6/. Présentation du projet d'École internationale.**

Loïc Dusseau, Président de l'Amicale des Anciens Élèves et Amis du Collège de Combrée (cours 1984) présente le projet d'École Internationale: éducatif, international et patrimonial, générateur d'emplois et ouvert sur le territoire au plan culturel, artistique et économique et ainsi bénéficiant à la population locale.

Le montage juridique sera associatif et non spéculatif : création d'une association de gestion de l'École et d'un fond de dotation qui serait propriétaire (ou éventuellement locataire) de l'immeuble et qui en assumerait la réfection totale dont le coût estimé par 2Ide (actuel propriétaire des lieux) s'élève à 40 millions d'euros. Ce fond de dotation pourra recevoir des dons et permettre une défiscalisation des sommes affectées.

Les élus locaux se sont montrés favorables à ce projet.

Début juillet, l'Amicale va présenter à 2Ide un budget prévisionnel élaboré par le cabinet d'audit KPMG (Angers) ainsi que les résultats d'une étude de marché conduite par la Junior Entreprise de l'ESSCA d'Angers. Ces deux études concluent à une faisabilité financière du projet qui ne pourrait se réaliser grâce à un financement de la Caisse de Dépôts sur 40 ans. L'Amicale portera ce projet.

### **Intervention de Monsieur Jean de Fouquières**

L'idée est donc de créer une École Internationale de 350 élèves. Jean de Fouquières, compte tenu de contacts avec un certain nombre de familles se montre résolument optimiste quant à la possibilité de trouver un nombre suffisant d'élèves.

La scolarité sera organisée sur le principe en vigueur à l'École des Roches : partie scolaire le matin et partie sportive et manuelle l'après-midi. Le principe repose sur l'idée de maisons. Compte tenu d'une réserve foncière insuffisante pour la construction de véritables maisons, des appartements seront aménagés dans les étages du bâtiment réunissant les élèves pour l'hébergement et la restauration.

Un Pôle Start-up sera créé permettant aux élèves d'intégrer les principes de fonctionnement d'une entreprise (ex : atelier vélo, mise à disposition de chambres pour les personnes âgées...) et de renforcer ainsi les contacts avec la vie réelle.

Aujourd'hui, le dossier est prêt et va être défendu début juillet auprès de 2Ide et de la CDC.

Luc Ferry, ancien Ministre de l'Éducation Nationale, auquel le dossier a été présenté s'est montré très favorable et propose d'apporter son aide. Il en est de même de Stéphane Bern qui est prêt aussi à apporter son soutien.

Jean de Fouquières se montre très optimiste quant à l'idée d'attirer des investisseurs susceptibles de financer le projet.

*« C'est un projet merveilleux, dans un lieu merveilleux qui va apporter une notoriété à la région comme cela a été le cas aux plus belles heures du Collège. Ce projet permettra un développement économique local ».*

### **Intervention de Monsieur Bernard Olivier**

Bernard Olivier a fait l'ensemble de sa carrière dans le secteur médico-social (éducateur spécialisé puis directeur d'établissements médicaux-sociaux). Il possède en outre un cabinet de thérapie et travaille aussi dans le conseil.

Il s'est associé à Jean de Fouquières pour élaborer les bases du projet d'École Internationale.

Les quatre piliers de l'École :

- Un enseignement
- La mise en place d'ateliers pour « réconcilier la tête et les bras »
- Une dimension éducative permettant notamment aux jeunes étrangers éloignés de leur famille et grâce aux « maisons » qui seront créées de retrouver une vie quasi familiale
- Un aspect économique : l'École va être implantée dans le territoire et tout ce qui sera produit par les ateliers passera « sous les fourches caudines de l'éducation ». Exemple : des maisons d'hôtes seront créées et leur gestion sera assurée par les élèves.

Si un accord est trouvé avec la CDC, l'objectif serait de démarrer l'École en 2024.

Sur l'aspect économique, le projet financier intègre un montant d'investissement suffisant pour rassurer la banque pour être remboursée sur la base de 350 élèves et de frais de scolarité d'un montant de 35 000 € par an qui se situe dans la fourchette basse des écoles de ce type. Le montant des recettes (en période de croisière) pourrait donc s'établir à 12,5 millions d'euros. L'équilibre financier pourrait être trouvé à partir d'un effectif de 280 élèves

### **Intervention de Madame Sophie Morisse, maire déléguée de Combrée**

Elle tient à saluer Geneviève Charbonneau-Bloomfield, Présidente, et l'ensemble des membres de l'ASMV du Collège de Combrée pour leur implication depuis plusieurs années dans le dossier du Collège. Elle les assure du soutien des élus locaux qui portent un intérêt tout particulier à ce bâtiment qui constitue l'identité du village et de la commune d'Ombrée d'Anjou. Elle salue aussi l'organisation par l'ASMV du Collège de Combrée d'activités culturelles à l'occasion des Journées du Patrimoine. Elle remercie Geneviève Charbonneau qui, après avoir intégré le Conseil de Développement, a rejoint la Commission de Développement communal de Tourisme et Patrimoine aux côtés de Madame Anny Prod'homme et d'élus extra municipaux.

### **Intervention de Maogan Chaigneau-Normand - enseignante-chercheuse à l'Université de Rennes II (histoire de l'architecture) Créatrice du Master « Restauration et réhabilitation du Patrimoine bâti**

Elle salue l'action de Geneviève Charbonneau-Bloomfield dont elle a vu démarrer la carrière dans le domaine du Patrimoine quand elle est arrivée comme étudiante à Rennes II en vue de préparer un Master II. Son sujet de mémoire a porté sur la première partie de l'histoire du Collège. Elle salue sa forte implication dans le dossier du Collège.

L'objectif du Master créé par Madame Chaigneau-Normand a été de réconcilier la théorie et la pratique à l'Université en intégrant dans l'enseignement des professionnels tels que des architectes, des architectes et techniciens des Bâtiments de France, des chargés d'études de différents bureaux d'études

Les étudiants sont chargés de mener des projets pratiques en petits groupes. Cette mise en situation leur permet d'aller sur le terrain et d'apprendre le métier en contact avec les professionnels du patrimoine bâti sous le regard des universitaires.

Le bâtiment du Collège est exceptionnel par son architecture, son historique et son environnement paysager. Le projet de sa réhabilitation devra absolument tenir compte de ce potentiel patrimonial. En tant qu'universitaire elle propose d'apporter un regard extérieur et son expertise dans le domaine de la restauration et de la réhabilitation du Patrimoine sur la

construction du projet. La réussite de ce dernier implique la nécessité d'associer tous les acteurs du Territoire (associations, collectivités territoriales).

**Intervention de M. Jean de Fouquières sur le montant des frais de scolarité :**

Les frais de scolarité de la future École Internationale peuvent paraître élevés mais ils se situent dans la fourchette basse des prix pratiqués par des Écoles du même type. Ainsi une école suisse propose-t-elle une scolarité à 150 000 euros par an. Une chance sera toutefois laissée à des familles qui n'auront pas les moyens de payer cette scolarité.

Enfin, Madame Geneviève Charbonneau-Bloomfield intervient pour transmettre un message communiqué par **Monsieur Geiger, Directeur de 2Ide, propriétaire du site de l'ancien collège de Combrée :**

*« Nous allons lancer d'ici l'automne un appel à idées dans le cadre de la future reconversion du site de Combrée et concernant le projet d'École Internationale, les porteurs du projet poursuivent leurs études et doivent revenir vers moi d'ici l'été ».*

**Intervention spontanée de Monsieur Philippe Cayla, géographe**

Ce projet est peut-être compatible avec la préservation du patrimoine bâti et aussi immatériel (la mémoire scolaire...) que représente le collège, avec une fonction culturelle et patrimoniale de pays, avec le projet d'entreprise tel que présenté, sous réserve de la satisfaction des 3 fonctions, la première semblant aller de soi, et donc surtout sous réserve d'un projet culturel et pluri-patrimonial utile au pays Haut Anjou Segréen entier, donc fédératif et d'une adaptation du projet d'entreprise aux autres fonctions.

Sur la fonction culturelle et patrimoniale de pays, utilité aujourd'hui et nécessité pour l'avenir, d'une structure pérenne épaulant (recherche, muséologie, développement-budgétisation, partenariat ...) les thématiques patrimoniales :

- à créer un bocage "châtelain" (thème des châteaux 19<sup>e</sup> et des fermes modèles cf. Bourg d'Iré, du métayage ...),
- ou à développer, le patrimoine ardoisier (paysager, minier, de fabrication) avec l'exclusivité nationale de "la Mine Bleue" à maintenir, le patrimoine des "Mines de fer de Segré" avec les carreaux spectaculaires de Bois II et Bois III bien valorisés par leurs associations, thèmes intégrés dans la même structure géologique du synclinal de Segré, s'exprimant en surface par son patrimoine industriel et aussi par une gamme architecturale remarquable de cités minières objet actuel d'une prise en considération par l'École d'architecture, le patrimoine de rivière en relation avec le tourisme fluvial. L'école peut incorporer une formation culturelle et au patrimoine, en enseignement fondamental, ou d'accompagnement et d'ouverture culturelle. Pour tous ou presque ! Un point à préciser et négocier.

**Intervention spontanée d'Olivier Charbonneau, membre de l'Association :**

Dans ce genre d'établissement à l'École des Roches notamment (120 hectares) et dans bien d'autres écoles du même genre), il y a une réserve foncière importante qui permet de développer des activités sportives et de plein air pour les élèves (École de Bryanston en Grande-Bretagne dans le Dorset : 100 hectares). Comparativement, le Collège de Combrée

possède peu d'espace de plein-air (7 hectares). Comment comptez-vous gérer cette différence ?

**Réponse de Monsieur Bernard Olivier :**

La possibilité d'exploiter les 7 hectares de terrain du Collège a été intégrée dans le projet. En complément, l'idée serait d'établir des partenariats pour développer des activités en dehors du domaine proprement dit. Néanmoins, il est prévu la construction d'une piscine couverte. Au cours d'une réunion qui s'est tenue dernièrement à la Mairie de Combrée, Madame Morisse, maire déléguée s'est montrée favorable quant à un partage du gymnase avec l'École. Le théâtre pourrait être rénové. Un stade permettant l'exercice de sports collectifs sera aménagé.

**Autre question :**

L'École entend-elle suivre strictement le programme de l'Éducation Nationale ?

**Réponse de Monsieur Jean de Fouquières :**

Le programme sera celui de l'Éducation Nationale. Le Directeur des études sera le lien entre l'Académie et l'École. La répartition des horaires des activités purement scolaires et des activités manuelles et de plein-air sera néanmoins organisée à l'initiative de l'École.

**Question posée par Michel Jayat, membre de l'Association :**

Dans le rapport entre le privé et le public et le souhait d'ouverture de l'École vers l'extérieur, sera-t-il possible d'utiliser certains lieux tels que la chapelle pour des activités culturelles et artistiques sous l'égide d'un comité qui regrouperait l'École, des élus des artistes locaux et des directeurs de compagnie.

**Réponse de Monsieur Bernard Olivier :**

L'École travaillera avec les entrepreneurs culturels et elle sera elle-même une entreprise culturelle et productrice d'évènements. Un comité tel que proposé pourrait effectivement être créé pour gérer l'ensemble des activités culturelles.

**Réponse de Monsieur Loïc Dusseau :**

Il est peu probable que la chapelle soit transformée en théâtre. Celle-ci devra retrouver sa fonction religieuse d'origine mais pourra aussi accueillir des concerts de musique de classique. L'idée serait aussi, en accord avec la Municipalité, d'utiliser le théâtre après l'avoir restauré et de le mutualiser avec la Commune et toutes les associations de théâtre ainsi qu'avec les élèves de l'école.

Après avoir remercié Madame Fresneau, Directrice de l'ÉPIDE de Combrée, pour son accueil, la séance est levée à 18h.